Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour septembre 1958

La récolte 58 est bien terminée. Pour les uns, elle aura été satisfaisante, voire bonne ; pour d'autres au contraire, 1958 sera une de ces années noires à classer avec de très nombreuses devancières. La miellée de forêt a bien fait une apparition, mais le temps absolument instable n'a pas permis à nos avettes d'en profiter. Les trop nombreuses averses lavaient constamment cette manne qui eût fait les délices de nombreux collègues. Enfin, comme l'apiculteur vit surtout d'espérance, qu'il se console en pensant que l'année prochaine sera celle de la toute grande récolte.

Pour l'instant, il convient surtout, mon cher débutant, de mettre vos colonies dans les meilleures conditions pour qu'elles résistent avec succès aux rigueurs de l'hiver à venir. La mise en hivernage de nos ruchées ne consiste pas seulement à éviter les pertes de colonies tuées par le froid, la faim ou l'humidité, mais encore et surtout à les préparer pour retrouver au printemps des colonies en pleine santé, prêtes au travail en vue d'une bonne récolte.

En août, nous avons examiné comment stimuler les colonies pour obtenir une ponte abondante en arrière-saison, et par là, des populations fortes, jeunes, en possession de toute leur vigueur pour résister aux rigueurs de l'hiver et leur permettre un excellent départ aux premiers beaux jours. Mon cher débutant, nous pensons que vos colonies regorgent de jeunes abeilles et que les provisions nécessaires à l'hivernage sont à peu près complètes. Cependant, si en août, vous avez oublié vos amies, vous ne sauriez, en septembre, combler le résultat de votre négligence. Le temps a passé, et il n'est plus question en ce moment de forcer les reines à une ponte intensive ; heureux sommes-nous d'arriver à les maintenir en ponte. Au printemps, le départ de vos colonies sera laborieux, et tous les soins que vous pourriez leur donner ne sauraient annuler le déficit dû à l'absence de nourrissement spéculatif en août. Mais nous vous savons consciencieux et allons examiner ensemble ce qu'il vous reste à faire pour que vous retrouviez vos colonies dans les meilleures conditions au prochain renouveau.

Logement. Si vous avez suivi nos conseils, vos colonies se trouvent actuellement logées sur huit ou neuf rayons, ce qui est amplement suffisant pour permettre à la colonie la plus populeuse de se bien grouper pour résister au froid et d'avoir des réserves en suffisance. Vos partitions sont étanches, c'est-à-dire qu'elles ne permettent aucune circulation d'air ni par bouts, ni dessus. Si tel n'est pas

le cas, vous pouvez les améliorer en leur clouant à chaque extrémité des bandes de drap, de feutre pris à un vieux chapeau, ou même de caoutchouc qui les feront joindre avec les parois. Ces bandes ont aussi l'avantage d'empêcher les abeilles de propoliser les partitions. Les espaces entre parois latérales et partitions seront laissés vides, sans calfeutrage ; les matelas d'air ainsi formés, dans lesquels aucun courant n'est possible, sont un isolant tout aussi efficace que celui constitué par de vieux journaux ou de la paille de bois. Il a en plus le gros avantage de se réchauffer plus rapidement au printemps, quand les rayons du soleil viennent caresser les parois de la ruche, et de permettre un meilleur et plus précoce départ des colonies. Au cours de l'hiver, lors d'une hausse de la température, le réchauffement intérieur est aussi plus rapide dans les ruches non calfeutrées, et les abeilles en profiteront plus facilement pour faire leurs sorties hygiéniques, disloquer leur groupe pour le reformer ensuite, en un autre point de la ruche, à proximité des provisions.

Les partisans du calfeutrage des colonies vous diront que ce dernier économise les provisions et qu'il faut souvent se féliciter de ce que les abeilles ne commencent pas trop tôt leur élevage du couvain. Des études approfondies ont cependant démontré que le meilleur calfeutrage ne conserve qu'une minime quantité de chaleur dans la ruche, en dehors de la grappe, et que, si le froid extérieur est plus lent à pénétrer, le réchauffement extérieur est, lui aussi, beaucoup plus lent à se faire sentir. Le calfeutrage favorise les moisissures du bas des rayons, surtout lorsque la ventilation n'est pas parfaite.

Mon cher débutant, souvenez-vous que les abeilles vivent confortablement en hiver, par les froids les plus rigoureux, avec ou sans calfeutrage, s'il y a une ventilation abondante, que l'air circule et s'échappe chargé d'humidité qui est bien l'ennemie numéro un de nos colonies.

Lorsqu'on visite des ruchers en hiver, on est frappé par le nombre de trous de vol insuffisamment ouverts en largeur. Il est cependant nécessaire que ces derniers aient une ouverture maximum pour assurer une libre circulation de l'air. Remarquons en passant que nos ruches sont généralement mal construites quant au trou de vol qui devrait occuper toute la largeur du devant de la ruche, alors que, bien souvent, il n'a que 15 à 20 cm sur les 45 que mesure cette face. Pour assurer une excellente aération et empêcher la moisissure des rayons des bords, on peut reculer le corps de ruche sur le plateau de manière à laisser une fente de deux à trois mm. Ce qui est plus pratique encore est de se procurer des équerres en fer plat de 3 mm d'épaisseur et de les glisser à l'arrière de la ruche, entre plateau et corps de ruche. Il s'établit un courant, au ras du plateau du trou de vol à l'arrière de la ruche, qui élimine et l'hu-

midité, et les gaz nocifs. Depuis que nous plaçons chaque automne de telles équerres, nous ne trouvons plus de cadres moisis dans les ruches. Il faut encore dire que nous inclinons fortement nos ruches pour l'hiver, d'arrière en avant, au moyen de cales de 4 cm, ce qui permet à l'eau de condensation de s'écouler par le trou de vol.

Si nous ne sommes pas du tout partisan du calfeutrage latéral, nous attachons par contre une grande importance à la couverture des rayons. Pour l'hiver, nous enlevons toujours les nourrisseurs métalliques, sur lesquels les vapeurs d'eau viennent se condenser et supprimons toute couverture étanche ou imperméable à l'humidité comme linoléum, planchettes, etc. Les rayons sont recouverts d'une toile de jute sur laquelle nous posons un bon matelas de balle d'avoine, matière légère, chaude et poreuse par excellence. Ce matelas ne quitte au reste jamais le dessus de la ruche, absorbant la chaleur du toit de tôle en été.

Mon cher débutant, comme vous le voyez, rien de bien compliqué à faire, et pourtant, cela suffit à mettre nos abeilles dans d'excellentes conditions pour se protéger du froid et hiverner parfaitement. Inutile de vous dire que les toits doivent être absolument étanches, solidement fixés au corps de ruche, et qu'aucun fil ne sortira de la ruche, fil qui absorberait l'eau de pluie et la conduirait à l'intérieur par capilarité.

Tranquillité au rucher pendant l'hiver. Le calme le plus complet doit régner au rucher pendant le temps d'hivernage. Tous les bruits, la trépidation du sol, les chocs contre les ruches sont contraires aux hibernantes, surtout s'ils sont fréquents. Chocs et trépidation les réveillent ; elles s'agitent, consomment sans nécessité ; certaines quittent le groupe et, prises de froid, meurent. On veillera tout particulièrement à ce qu'aucune branche, sous l'action du vent, ne vienne frapper les ruches. Les oiseaux de basse-cour (poules, dindes, oies), ainsi que les chars et les chiens seront éloignés du rucher. Il faut absolument que rien ne vienne troubler nos avettes pendant leur long sommeil hivernal.

Santé des abeilles. Ces dernières années, tout le rucher romand a été traité contre l'acariose. On pensait, par ce traitement général, éliminer à jamais cette terrible maladie de nos colonies. Hélas ! ici et là, on retrouve des ruches malades et personne ne peut raisonnablement assurer que son rucher est indemne. C'est la raison pour laquelle, mon cher débutant, nous vous conseillons de traiter, cet automne, tout votre rucher avec le bon vieux remède que sont les vapeurs de soufre. Il a, en son temps, fait preuve de son efficacité et peut encore guérir nos colonies, surtout si elles ne sont que légèrement atteintes. Le traitement, très rapide, est particulièrement efficace en automne, alors qu'il s'agit de protéger les jeunes abeilles contre une infection. Le traitement au soufre se fait au

moyen de rouleaux et s'applique de la manière suivante : le soir, alors que toutes les abeilles sont rentrées, allumer un rouleau soufré, le glisser dans l'enfumoir et donner trois bonnes bouffées de gaz dans chaque ruche, par le trou de vol. Il est recommandé de faire fonctionner le soufflet sans interruption afin d'éviter une accumulation de gaz à l'intérieur. Le traitement complet comprend trois séries de dix soirs consécutifs avec une semaine d'intervalle entre chacune d'elles. Il peut être administré tant que les abeilles peuvent sortir journellement.

On ombrera les trous de vol au moyen de tuiles, de planchettes, afin d'empêcher le soleil de pénétrer directement à l'intérieur de la ruche et d'inciter les abeilles à sortir alors que l'air est insuffisamment réchauffé.

Mon cher débutant, dès la mi-septembre, tous les travaux à l'intérieur des ruches devraient être terminés et l'on devrait se garder, dès ce moment, d'ouvrir les ruches et de décoller les couvertures des rayons. Les abeilles ont profité des dernières chaleurs pour propoliser, colmater tous les trous ; elles ne sauraient le refaire en arrière-saison, la propolis se durcissant sous l'action du froid.

Si nous résumons ce qui précède, nous dirons qu'un excellent hivernage peut être assuré :

a) en réduisant la capacité du cantonnement au strict nécessaire ;

b) en réduisant par un bon capitonnage les pertes de chaleur par le dessus des cadres ;

c) en ne contrariant par les dispositions prises par les abeilles en vue de pouvoir se grouper sphériquement sous d'abondantes provisions ;

d) en complétant les vivres en temps utile afin qu'ils puissent être operculés avant les froids et par les vieilles ouvrières ;

e) en soulevant le derrière des ruches de façon à les incliner en avant le plus possible pour permettre l'écoulement de l'humidité et de l'air vicié.

Ce faisant, vous aurez le plaisir de voir, l'an prochain, de fortes et saines populations, bourdonnant devant vos ruches, toutes affairées à amasser les richesses des fleurs dont vous aurez certainement votre part.

Gingins, 18 août 1958. *M. Soavi.*

Compréhension des phénomènes dont la colonie d'abeilles est le siège : base du succès en apiculture.

von Frisch.